

AGE D'OR

JANVIER-FÉVRIER 87 - N° 8

BULLETIN D'INFORMATION . ANIMATION AGE D'OR

MAIRIE 67.34.70.00 - 67.34.70.00 - 67.34.70.97

INFORMATIONS

1987 l'année sociale

Honneur a été rendu à la Ville de Montpellier par l'attribution du 2^e Prix Cité Bleue de toutes les villes de France pour l'action municipale menée en direction des pré-retraités et des retraités, pour la qualité des prestations des services de l'Age d'Or dépendant de la Ville de Montpellier.

Cette distinction nous a été attribuée après une enquête nationale menée auprès de toute les grandes villes de France par l'hebdomadaire « Le Point », auquel était associé un jury comprenant des représentants de l'Université Paris-Dauphine, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, des Mutuelles de Retraites... Soyons-en fier !

86 fait déjà partie du passé. Des centaines de conférences dont l'éventail et les intérêts permettent à chacun de trouver un sujet à son goût, des concerts, du théâtre, de l'opéra, de l'opérette, mais aussi des thés dansants, des bals, des excursions, des voyages à l'étranger, du sport pour tous dans les quartiers. Rien ne fut oublié.

A ceux qui s'ennuient à Montpellier, je leur dis : informez-vous ! Venez vous inscrire à l'Age d'Or, vous romprez votre solitude et nous essayerons de vous apporter gaieté, joie et bonheur.

Il n'est pas courant dans notre journal de présenter le Service Communal d'Action Sociale, son but, ses structures, ses attributions, ses responsabilités ainsi que ce qu'il peut vous apporter.

Cette action complémentaire de celle de l'Age d'Or par la diversité des services permet aux Montpelliéraines et Montpelliérains de vieillir agréablement en restant le plus longtemps chez eux grâce à la mise à disposition de services nouveaux dont l'énumération ici serait trop longue.



Il me reste à vous souhaiter pour 1987 santé, calme, sérénité. Que cette année placée sous le signe de la solidarité et de l'action sociale rencontre dans votre cœur l'écho que nous en attendons et qu'elle permette à l'ensemble des Montpelliérains de soulager et de venir en aide à ceux qui, frappés par le malheur n'osent pas parfois s'adresser à nous.

Foin des égoïsmes ! Cet élan de générosité et de chaleur humaine que nous, Municipalité, manifestons dans une chaîne d'union dont vous êtes un des maillons, sera notre fierté commune.

*Michel BELORGEOT,
Adjoint au Maire,
Délégué aux Affaires Sociales.*